

3274



REPUBLIQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE-UN BUT-UNE FOI

AUTO EVALUATION

**RAPPORT D'AUTO EVALUATION DU MICRO PROJET
DE CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT D'UN MAGASIN
DE STOCKAGE DU VILLAGE DE SELLY**

Décembre 2005



MS et Associés

Sicap Sacré Cœur 3 villa n°33 Dakar - Sénégal - BP: 24186 - Tel: 865 11 80/ Fax: 867 23 79 E.mail: masow@sentoo.sn / msadakar@sentoo.sn

SOMMAIRE

ABREVIATIONS ET SIGLES	3
I INTRODUCTION	4
II METHODOLOGIE.....	5
III Appréciation du processus d'élaboration de mise en œuvre du micro - projet.....	6
3.1 L'information, la préparation et la formulation du micro - projet	6
3.1.1 L'information	6
3.1.2 La préparation et la formulation des DMP	6
3.6 L'organisation financière et la tenue de compte bancaire.....	8
3 – 7. La passation des marchés	9
3 – 7 – 1. Le contrat de maîtrise d'œuvre.....	9
3 – 7 – 2. Le contrat de travaux	9
3 – 7 – 3. Marchés des fournitures ou de biens.....	10
3 – 8. Le Suivi / Supervision.....	10
3 – 9. Le renforcement des capacités des OCB et des Groupes Vulnérables	11
3 – 10. La gestion environnementale	12
3 – 12. Le niveau de participation des femmes, des jeunes et des Groupes vulnérables	13
IV. TABLEAU DE SYNTHESE	14
□ ANNEXES.....	17
o CODE DE CONDUITE.....	18

ABREVIATIONS ET SIGLES

AFDS : Agence du Fonds de Développement Social

ARFS : Agence Régionale du Fonds Social

CGMP : Comité de Gestion du Micro-projet

CTMO : Comité Technique de Mise en Œuvre

GIE : Groupement d'Intérêt Economique

ICP : Infirmier Chef de Poste

MP : Micro-projet

OADC : Opérateur d'Appui au Développement Communautaire

OCB : Organisation Communautaire de Base

SDA : Service Déconcentré de l'Administration

I INTRODUCTION

Dans le souci de permettre aux bénéficiaires d'avoir l'état des lieux des micro projets financés par l'Agence du Fonds de Développement Social (AFDS) dans la région de Kaolack et plus précisément dans le Département de Kaffrine, il est envisagé de mener une auto évaluation de chaque micro - projet.

L'objet de l'auto évaluation est d'évaluer la perception des communautés bénéficiaire sur l'exécution du MP, leur appréciation par rapport à l'intervention des autres acteurs et partenaires dans le cadre de la mise en œuvre du MP. Elle permettra de mesurer le degré d'implication et d'appropriation des bénéficiaires ainsi que les effets induits par les MP sur les communautés.

Les parties prenantes dans ces évaluations sont : la communauté villageoise, l'OCB et en particulier le CGMP, le CTMO, le CASF, l'ARFS, l'OADC et les partenaires locaux ayant participé à la mise en œuvre des MP.

Les objectifs de l'évaluation sont :

- analyser le processus de formulation du MP depuis l'identification jusqu'à l'élaboration définitive en déclinant les différents obstacles rencontrés ainsi que les solutions prises pour y remédier,
- passer en revue les démarches préparatoires de la mise en œuvre en terme de mobilisation sociale des apports et de renforcement des capacités après la signature de l'accord de financement.
- identifier les principales étapes des procédures simplifiées de la passation des marchés communautaires,
- identifier les problèmes essentiels, les contraintes et les solutions préconisées pour chaque étape des procédures de passation des marchés.
- évaluer l'organisation interne de la communauté,
- examiner les questions relatives aux stratégies de pérennisation et les plans de transfert de compétences,
- comparer les résultats fixes et ceux obtenus par MP et procéder à l'analyse de ces résultats.

I METHODOLOGIE

L'approche méthodologique a eu pour sous-bassement les instruments, techniques et outils de la démarche participative. Les plus utilisés ont été :

- l'assemblée générale avec la participation de l'ensemble de la communauté villageoise,
- les focus-groups avec essentiellement les jeunes, les femmes et les groupes vulnérables,
- les entretiens individuels sur des questions s'adressant aux notables, aux personnes ressources du village.

En plus des membres du CGMP, l'assemblée générale a enregistré la participation des différentes composantes de la communauté notamment l'OCB, le CTMO, le CAFS. Ce niveau de représentation a permis à toute la communauté à travers un examen attentif et critique d'évaluer la façon dont l'organisation et les activités ont été conduites dans le village.

III Appréciation du processus d'élaboration de mise en œuvre du micro - projet

3.1 L'information, la préparation et la formulation du micro - projet

3.1.1 L'information

La population a connu l'AFDS par le biais des autorités locales qui ont informé la population de l'opportunité d'une intervention future de l'agence dans la communauté rurale, et que le village de Selly était ciblé. Avant le micro - projet, le système de circulation de l'information n'était pas très bien structuré. L'information passait par le chef du village qui transmettait à la communauté. Avec l'avènement du micro - projet, un dispositif organisationnel a été mis en place. Des organes avec des responsabilités clairement définies, ont été installées. Des relais communautaires ont été nommés pour la démultiplication de l'information. Une documentation a été mise en place pour qu'on ait des traces (procès verbaux, convocation...)

3.1.2 La préparation et la formulation des DMP

La première étape de la préparation et la formulation des demandes de micro - projet (DMP) a été l'évaluation participative des besoins (EPB) qui est un processus participatif de collecte d'information. Les données collectées provenaient diverses sources (assemblée villageoise, Focus groupes...), ce qui a permis de mieux situer les différentes préoccupations. Des besoins ont été identifiés et priorisés, et ceux jugés plus urgents par la communauté villageoise se suivent de cette manière :

- Construction et équipement de magasin de stockage
- Construction et équipement de case de santé
- Adduction d'eau

Toutes les composantes de la communauté (femmes, jeunes, groupes vulnérables...) ont eu à participer aux travaux.

La construction et l'équipement d'un magasin de stockage fut retenue comme micro - projet à financer par l'AFDS en partenariat avec la communauté. Son coût total est de **13 159 165 FCFA** réparti ainsi :

Financement AFDS : 12 213 647 FCFA

Participation bénéficiaire : 945 518 FCFA

La participation de la communauté a été déterminée en nature. Elle consiste à mobiliser le sable, l'eau et le gravier destiné aux travaux de construction.

Le délai entre la réunion du CTE et l'approbation de la requête par la Direction Générale de l'AFDS a duré 45 jours. Et celui entre l'approbation et la 1^{ère} tranche de financement a duré 2 mois. Les populations n'ont noté aucune difficulté durant ces périodes. D'ailleurs elles ont globalement apprécié de manière positive cette étape.

3.2 La mise en œuvre et l'achèvement des infrastructures et équipements

La durée de réalisation de l'infrastructure comme l'a stipulé le contrat, était de 45 jours. Mais les travaux ont duré 240 jours, du fait d'un retard qui relève de la responsabilité de l'entrepreneur. Néanmoins les réalisations ont été conformes au plan qui a été initialement proposé. Les populations ont eu une appréciation mitigée sur la mise en œuvre et l'achèvement des infrastructures et équipements.

3.3 La durabilité, l'entretien et la maintenance des équipements

Des dispositions seront prises par la communauté pour assurer la durabilité des infrastructures et équipements réalisés. Un organe qui en aura la charge, sera mis sur pied. Un système de démultiplication des informations est déjà en place par les relais communautaires.

Les populations espèrent ne pas épuiser toute la totalité du financement acquis au niveau de l'AFDS. Ils comptent réinvestir cet argent dans le renforcement, l'entretien et la maintenance des équipements.

3.4 L'atteinte des objectifs du micro – projet

Les principaux objectifs visés par le micro – projet étaient les suivants :

- d'améliorer relativement les conditions de conservation et de sécurisation des produits agricoles à travers la construction d'un magasin de stockage équipé.
- D'améliorer les pratiques des populations en matière de conservation des produits agricoles et de gestion de stock.
- D'améliorer les connaissances des populations pour une maîtrise des risques liés à la manipulation des produits phytosanitaires et à certaines maladies (IST, Sida) à travers les IEC.

La communauté pense que ces objectifs sont plus ou moins atteints même si les activités de la case de santé n'ont pas encore démarré. Les populations ont déjà une infrastructure sanitaire fonctionnelle, et des membres du CGMP ainsi que le gérant ont une formation sur la gestion des magasins de stockage. La principale impression sur les effets du micro – projet, est l'amélioration des conditions d'existence. Le tableau suivant nous donne des indications sur le niveau d'atteinte des objectifs :

Liste des indicateurs définis dans la DMP	Appréciation du niveau d'atteinte		
	Bien	Moyen	Faible
01 magasin équipé et fonctionnel	X		
Gérant et gardien, recrutés	X		

3.5 Appréciation des organes du micro – projet

La communauté a donné un satisfecit total du travail abattu par les différents organes de gestions du micro – projet, à savoir le CGMP, le CTMO et le CASF. Elle a loué l'esprit volontariste de ses membres, leur loyauté et leur sens élevé du devoir. Elle a également apprécié ce climat d'entente et de solidarité qui a prévalu.

3.6 L'organisation financière et la tenue de compte bancaire

Le compte bancaire du CGMP de Selly est ouvert le 24 juin 2004 au CMS de Kaffrine.

Les signataires de ce compte sont Abdoulaye Ndiaye président, Khorédia Faye trésorière et Modou Cissé trésorier Adjoint du CGMP.

Pour effectuer des opérations de retrait d'argent, il faut obligatoirement la signature de deux de ces trois personnes, plus le visa de l'animateur de zone dans une objection pour retrait de fonds délivrée par l'OADC.

Aucun problème n'a été dans les procédures de retrait, qui selon la population est synonyme de rigueur et de transparence.

Les outils de gestion de compte les plus utilisés sont le cahier banque et le cahier de caisse. Chaque mouvement d'argent au niveau de la banque ou de la caisse, est enregistré par le Secrétaire du CGMP. Tous ces outils sont gardés dans la malle chez le Président du CGMP.

La communauté a une appréciation positive de ces méthodes de gestion bonne car elles assurent une transparence et une rigueur dans la gestion.

Le financement de l'AFDS a été versé en deux tranches, comme l'indique le tableau suivant :

Allocations	Date	Montant Fcfa
1 ^{ère} Allocation/ certifiée	11 janvier 2005	6 454 918
2 ^{ème} Allocation/ certifiée	27 septembre 2005	5 019 316
Total décaissé		11 474 234

Les populations apprécient de manière positive l'organisation financière et la tenue du compte bancaire.

3 – 7. La passation des marchés

Le plan de passation des marchés a été exécuté tel que prévu dans la DMP. Ce qui a permis au CGMP de passer quatre (04) types de marchés qui sont:

- marché de services
- marché de travaux,
- marché de fournitures
- marché des équipements

3 – 7 – 1. Le contrat de maîtrise d'œuvre

Le maître d'œuvre chargé du contrôle et suivi des travaux du MP a été recruté à la suite d'une cotation. Des lettres d'invitation ont été d'abord envoyées aux maîtres d'œuvre potentiels, ensuite il y a eu trois réponses et ensuite après dépouillement et analyse des offres, le marché a été adjugé à Monsieur Abdoul Youssouf KANE et après la signature du contrat est intervenue. Et la communauté est d'accord sur le contenu de ce contrat passé entre le prestataire et le CGMP.

Le paiement du maître d'œuvre s'est fait en quatre (04) tranches selon l'état d'avancement des travaux en pourcentage :

- 30 % après la formation des membres du CTMO + rapport mensuel + photos du chantier.
- 30 % les travaux des gros œuvres + PV et photos de chantier
- 30 % après réception provisoire et rapport de réception provisoire
- 10 % après la réception définitive et rapport de réception définitive

La collaboration entre la communauté et le maître d'œuvre est jugée assez très bonne. Le maître d'œuvre a même participé au renforcement des capacités du CTMO.

3 – 7 – 2. Le contrat de travaux

Le choix de l'entreprise qui doit assurer les travaux s'est fait par appel d'offre. Après dépouillement et analyse des offres, l'Entreprise Cheikh Sadibou S.C Diouf s'est vue attribuée le marché.

Le contrôle a été assuré par le maître d'œuvre, les membres du CTMO. La réception est faite par la communauté, l'OADC et l'ARFS.

La main d'œuvre locale a été utilisée pour la réalisation de l'infrastructure et elle a été recrutée par l'entrepreneur.

Aucun problème n'a été signalé au cours de l'exécution, les populations ont cependant fortement déploré la lenteur des travaux.

3 – 7 – 3. Marchés des fournitures ou de biens

Pour le marché des fournitures, la communauté a procédé par un système de cotation. Des dossiers ont été confectionnés et lancés à des fournisseurs qui ont soumissionné. Un seul fournisseur a été désigné pour chaque lot choisi. Ces marchés ont été approuvés par le CGMP, l'appui de l'OADC et de l'ARFS. Le CGMP et l'OADC ont procédé à la vérification des biens fournis. Le CGMP a informé la communauté des choix opérés. Ces derniers ont apprécié de manière positive la qualité du matériel fourni. Les populations considèrent que la passation comme moyen efficace, judicieux dans le choix de prestataires.

3 – 8. Le Suivi / Supervision

Au niveau de la communauté, le CTMO avait pour mandat le suivi et la supervision du micro – projet. Il disposait toutefois d'un minimum de prérequis en sus d'une formation dispensée par le maître d'œuvre, qui était choisi pour l'appuyer dans cette mission. La fréquence des visites de suivi était journalière pour le CTMO, tandis que le maître d'œuvre passait d'abord toutes les semaines, ensuite tous les quinze jours et enfin tous les mois. Le suivi et la supervision furent globalement bien appréciés par la communauté.

3 – 9. Le renforcement des capacités des OCB et des Groupes Vulnérables

Six (6) modules de formation ont été animés soit par des relais, soit par des consultants.
Parmi ces modules, quatre (4) étaient destinés au CGMP et les deux aux relais communautaires. Les détails des différentes formations furent les suivants :

Modules	Période	Qui dispensé	Lieu	Nombre de Participants	Appréciation			Nombre de Séances de démultiplication	de de Commentaire
					Bien	Moyen	Faible		
ODC	Octobre 2004	Relais	Ndiobène S Lama	5	X			01	
Passation des marchés	Octobre 2004	Relais	Ndiobène S Lama	5	x			02	
Plan. Part.	Avril 2005	Relais	Ndioum Ngainth	3	x			01	
Gest. Fin.	Décembre 2004	Relais	Ndioum Ngainth	3	x			01	
Suivi Evaluation participatif	Juin 2005	Consultant ARFS	Kafrine	2	X			01	
Gestion des magasins céréaliers	Septembre 2005	Consultant	Dianke Souf	3	x			01	
VIH/SIDA	3/10/05	District sanitaire de Kafrine	Kafrine	2	x			01	

La conduite de ces formations a été appréciée par la communauté cependant les courtes durées et le manque de documentation ont été déplorés.

Deux relais communautaires ont reçu une formation sur les IST / SIDA. Une seule séance de démultiplication a été effectuée car les populations sont difficiles à mobiliser durant cette période d'hivernage. Dès que les conditions seront réunies, des séances de causeries seront organisées avec toutes les composantes de la communauté.

Les actions de formations ont eu des effets positifs sur les conditions de vie de la communauté. Elles ont contribué à l'éveil des populations, et ont favorisé l'instauration d'un climat de changement de comportements. Néanmoins des recommandations ont été faites à ce niveau à savoir : l'augmentation des durées des sessions de formation.

3 – 9. Le renforcement des capacités des OCB et des Groupes Vulnérables

Six (6) modules de formation ont été animés soit par des relais, soit par des consultants. Parmi ces modules, quatre (4) étaient destinés au CGMP et les deux aux relais communautaires. Les détails des différentes formations furent les suivants :

Modules	Période	Qui a dispensé	Lieu	Nombre de Participants	Appréciation			Nombre de Séances de démultiplication	de Commentaire
					Bien	Moyen	Faible		
ODC	Octobre 2004	Relais	Ndiobène S Lama	5	X			01	
Passation des marchés	Octobre 2004	Relais	Ndiobène S Lama	5	x			02	
Plan. Part.	Avril 2005	Relais	Ndioum Ngainth	3	x			01	
Gest. Fin.	Décembre 2004	Relais	Ndioum Ngainth	3	x			01	
Suivi Evaluation participatif	Juin 2005	Consultant ARFS	Kafrine	2	X			01	
Gestion des magasins céréaliers	Septembre 2005	Consultant	Dianke Souf	3	x			01	
VIH/SIDA	3/10/05	District sanitaire de Kafrine	Kafrine	2	x			01	

La conduite de ces formations a été appréciée par la communauté cependant les courtes durées et le manque de documentation ont été déplorés.

Deux relais communautaires ont reçu une formation sur les IST/ SIDA. Une seule séance de démultiplication a été effectuée car les populations sont difficiles à mobiliser durant cette période d'hivernage. Dès que les conditions seront réunies, des séances de causeries seront organisées avec toutes les composantes de la communauté.

Les actions de formations ont eu des effets positifs sur les conditions de vie de la communauté. Elles ont contribué à l'éveil des populations, et ont favorisé l'instauration d'un climat de changement de comportements. Néanmoins des recommandations ont été faites à ce niveau à savoir : l'augmentation des durées des sessions de formation.

3 – 10. La gestion environnementale

La dimension environnementale est largement prise en compte dans le cadre de ce MP, une seule réalisation a été faite, à savoir: le reboisement avec la plantation d'arbres autour de l'infrastructure. La communauté souhaite voir d'autres réalisations comme la construction de latrines. Un comité de salubrité pour l'entretien du magasin sera aussi mis en place. La communauté apprécie très bien la gestion environnementale, car cela devra contribuer à l'amélioration du cadre de vie.

3 – 11. L'organisation interne et les effets spéciaux

Le Comité de Gestion du Micro – Projet (CGMP) est bien placé, et est composé dans sa quasi totalité de femmes (33%) et de groupes vulnérables (67%). Le tableau suivant nous donne une idée sur l'attribution des rôles.

Attributions / Rôles	Femmes	Jeunes	Groupe Vulnérables
Président			x
Vice présidente		x	
Trésorière			x
Trésorier Adjoint	x		
Secrétaire générale		x	
Secrétaire général Adjointe			x

Pour le CTMO, les femmes et les jeunes représentent les 100 % de l'organe. Ces membres ont été choisis de manière consensuelle, et ils tiennent régulièrement des réunions. Les membres connaissent bien l'état physique et financier du micro – projet. Le Comité d'Animation, de Sensibilisation et de Formation (CASF) était également en place. La majeure partie de la communauté est impliquée dans le projet, cela est aussi valable pour les femmes.

La communauté s'est bien acquittée de contribution telle que détaillée dans l'accord de financement en mobilisant le sable, l'eau et le gravier destinés aux travaux de construction. Un comité de sage était choisi, pour veiller à la cohésion interne. Il avait pour mission de gérer les conflits.

La communauté n'a pas encore réfléchi par rapport aux taxes d'utilisation de la case de santé.

3 – 12. Le niveau de participation des femmes, des jeunes et des Groupes vulnérables

D'après les taux notés au niveau des organes, on peut dire que le niveau de participation des jeunes des femmes et des groupes vulnérables, est très élevé. Durant tout le processus d'exécution du micro – projet, ils ont joué les premiers rôles. Ils sont restés incontournables dans toutes les entreprises.

Le Micro – Projet ne développe pas pour l'instant une stratégie en faveur des groupes vulnérables mais une réflexion va être mener en ce sens d'ici le démarrage des activités du magasin de stockage.

IV. TABLEAU DE SYNTHÈSE

THEMES	POINTS FORTS (ACQUIS)	POINTS FAIBLES	APPRECIATION GLOBALE			RECOMMANDATIONS
			BIEN	MOYEN	FAIBLE	
Information	Existence d'organes fonctionnels - Utilisation de documents - cohésion sociale - un bon appui de l'OADC 2		X			
Préparation et formulation DMP	Implication de toutes les composantes de la communauté dans le processus - Participation effective de la communauté à la mise en oeuvre - Infrastructure réalisée - Formation des membres CTMO	Délai trop long entre la DMP et le virement de la 1 ^{ère} tranche de financement. - lenteur des travaux du chantier	X			Respect engagements prestataires
Mise en oeuvre et achèvement infrastructures et équipements						
Durabilité, entretien et maintenance des équipements	- Mise en place de comité de Gestion du magasin - Mise en place de comité de salubrité - Utilisation du reliquat dans des activités de pérennisation		X			
Atteinte des objectifs du MP/Achèvement	- magasin équipé et fonctionnel - Gérant recruté et formé				X	
Organisation interne et effets sociaux	Mise en place des divers organes de gestion (CGMP, CTMO, CASF) Implication de l'ensemble des composantes de la communauté dans les organes Participation du CTMO au suivi/contrôle des travaux Bonne cohésion sociale				X	

Organisation financière et la tenue du compte bancaire	Ouverture de compte au CMS Sécurisation des décaissements avec l'Avis de non-Objection de l'OADC Utilisation d'outils de gestion appropriés (cahier de caisse, cahier de banque, cahier de secrétaire, malle d'archives, cachet, livret de banque, etc...) Appui de l'animateur dans l'enregistrement des opérations comptables Formation en Gestion Financière et Comptable	Indisponibilité du guide de gestion financière et comptable	X			Doter les populations d'un guide de gestion financière qui s'il le faut, sera traduite en langue locale
Passation marchés	Formation en passation de marchés Appui de l'OADC dans la passation des marchés Responsabilisation de la communauté dans la passation des marchés		X			
Suivi/supervision	CTMO dynamique formé par le maître d'œuvre. Appui du Maître d'œuvre et de l'OADC Respect des fréquences de visites du CTMO Renforcement de capacités des membres du CTMO		X			
Renforcement de capacités des OCB et des GV's	Formation en FGB des Restitutions villageoises Réalisation des formations techniques des membres du Comité de gestion et du gérant - Plantation de 100 prosopis	Absences de documentation	X			-Augmenter les durées des sessions de formation.
Gestion environnementale		- absences de latrines		X		Mener d'autres actions

<p>Activités portant sur le VIH/SIDA</p>	<p>-02 relais formés - mise en place d'une stratégie de sensibilisation sur le VIH/SIDA, destinée à toutes les composantes</p>	<p>Absence de boite à image</p>	<p>X</p>				
<p>Niveau de participation jeunes et femmes</p>	<p>- Forte présence au niveau des organes de décision - Démocratie et bonne gouvernance locale Dynamique organisationnelle</p>	<p>Niveau d'instruction très faible</p>	<p>X</p>				

ANNEXE

N° de marché : KLKA-IE-017-04

Intitulé : Construction et équipement d'un magasin de stockage

Bénéficiaire du marché : GIE « Bokk Xalat » de Selly

Lieu d'exécution : Selly

PROCES -VERBAL DE RECEPTION PROVISOIRE

= 00 = 00 = 00 = 00 = 00 = 00 =

L'An Deux Mille Cinq, le 21 juillet une commission composée de :

Mr Modou Ndiaye SDA
Mr Abdoulaye Ndiaye Pdt CGMP
Mr Ibrahima Loucar Secrétaire
Mr Youssoupha Kayré CTMO
Mr Mor Thiane CTMO
Mme Awa Diing CAF
Mr Mamadou Lamine Yagna ARFS
Mr Lamine Diop RI
Mr Cheikh Ndiaye animateur
Mr Ibou Cissé Loucar PCR
Mr Yenghane Ndiaye M.O
Mr Cheikh Yaad-Bou Siouf Entrepreneur

S'est rendue à Selly pour procéder à la réception provisoire des travaux ci-dessus cités en objet.

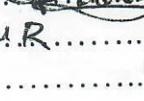
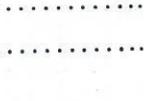
Observations

- Reprendre le bourrage du bâtiment (entre le mur et la toiture)
- Refaire la chappe de l'aire du magasin.....
- Construire une rampe d'accès pour la portail.
- Mettre deux anneaux pour cadenas + un poignet.
- Resserrer les crochets de la toiture.....
- Reprendre les fissures de la dalle périphérique sur la façade arrière.....
- seuil de pour local semences.....
- Pose de collistrats et déplacement des grillage vers l'intérieur. Il est demandé à l'entreprise d*
- * faire des marches de 15cm de hauteur.....
- * faire un butoir pour la porte d'une chambre.

Après visite contradictoire des lieux, la commission a prononcé la réception provisoire avec les réserves ci-dessous.

- * Reprise de la chappe de l'aire de stockage -
 - * Construction d'une rampe d'accès -
 - * Installation de 2 panneaux d'indication
- L'Entreprise devra lever toutes les réserves avant le 01 Août 2005 -/-

Signatures :

Mr Modou Ndiaye	SSA	S. O. R.	
Mr Ablaye Ndiaye	Pdt	GGMP	
Mr Mamadou Lamine	Yagna	ARFS	
Mr Lamine Diop	RI	Bo 19	
Mr Ibou Cissé Loucar	PCR		
Mr Cheikh Ndiaye	Animateur		
Mr Yenghane Ndiaye	Maître d'œuvre		
Mr Cheikh Yaadibou	Diouf	Entrepreneur	

Communauté Rurale de Ndioum Ngainte / AFDS

19

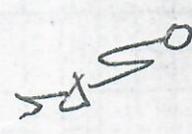
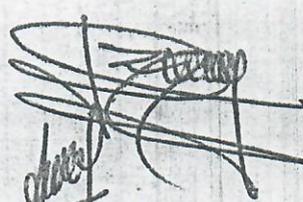
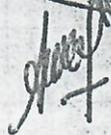
CGMP de Yelly

Construction d'un magasin de stockage

Selly, le 06/10/2005

P.V de lever de reserves

Présents

Mr Youssou Kayré	CTMO	
Mr MOR Thiane	CTMO	
Mr Isma Kayré	Membre	
Mme Khorédia Faye	Trésorière	
Mr Senghane Ndiaye	Assistant M.O	
Mr Cheikh Sadibou Sinf	Entreprise	

Avancement des travaux

Tous les travaux relatifs au projet suscité ont été réalisés.

Observations

Le Contrôle et le CGMP ont constaté que toutes les reserves mentionnés lors de la reception provisoire ont été toutes levées -
Pour cette raison le maître d'œuvre declare la fin des travaux et arrête en même temps les visites et réunions de chantier -

Fin

o **CODE DE CONDUITE**

**CODE DE CONDUITE DU MAGASIN
DE STOCKAGE**

Pour assurer la fonctionnalité du magasin, le code de conduite censuel est élaboré pour tous les usagers du magasin.

Les points clés de ce code de conduite sont :

- 1) Le recrutement du volontariat d'un magasinier et d'un gardien pour assurer le fonctionnement du magasin et la sécurité. Néanmoins, ils seront récompensés une fois à la fin de l'année.
- 2) Une redevance mensuelle de 1 500 F sera versée par tonne de céréales stockées pour la prise en charge du personnel, de l'entretien et de la gestion,
- 3) Les quantités à stocker par an seront de 200 T grâce aux rotations de stock avec une moyenne d'une rotation de deux mois / recettes novembre – décembre stockage août.
- 4) Un stock de prévoyance de 50 Kg par ménage sera exigé à la récolte. Ce stock sera redistribué aux populations nécessiteuses de Arafat ou vendu à d'autres villages durant les mois les plus difficiles de la période de soudure. Le prix de vente sera fixé à 100 F CFA / kg ,
- 5) 10 % provenant des recettes seront consacrés aux frais de maintenance et d'entretien du magasin ;
- 6) 40 % des recettes seront consacrés à l'achat de pesticides et de sacs de stockage ;
- 7) 30 % serviront à récompenser annuellement le magasinier, le gardien et 10 % pour l'alimenter le compte de l'OCB ;
- 8) 5 % serviront à l'achat de fournitures de bureau, de matériels administratifs, financiers et divers (transport, photocopie etc.)

9) 5 % jetons de présence

10) Le comité de gestion assurera le contrôle et le suivi. Ainsi, il va veiller à l'utilisation rationnelle des installations pour leur assurer une durabilité.

11) Une gestion transparente des stocks et des fonds collectés (avec un cahier recette/dépenses et des fiches de stock) sera en rigueur ;

12) Des Assemblées Générales d'auto évaluation se tiendront tous les trimestres et l'AG une fois par an.

13) Des rapports de suivi de mise en œuvre seront déposés tous les deux mois.

14) En dehors de la période de soudure et de la période des récoltes, une périodicité d'un mois sera fixée pour les déstockages en faveur des ménages qui le désirent.

15) Les heures de travail sont fixées comme suit :

o Magasinier : 08 H – 13 – H / 15 H – 19 H

Gardien: 19 H – 08 H



Agence du Fonds de Développement Social

Feuille de présence auto - évaluation

Date : 20 - 10 - 2005

Lieu : Selly

Evaluateur :

Nature du MP : Construction et Equipement de Magasin de Stockage

N°	Nom et Prénoms	Statut	Emargement
1	Salif Baf	Président CGTP	[Signature]
2	Abdoulaye Ndiaye		[Signature]
3	Ismaila Kaïre		[Signature]
4	Samba Loucar		[Signature]
5	Ibra Loucar		[Signature]
6	Omar Diaw		[Signature]
7	Youssoupha Kaïré		[Signature]
8	Ousmane Kaïré		[Signature]
9	Balla Dieng		[Signature]
10	Mbaye Loucar		[Signature]
11	Souleymane Loucar		[Signature]
12	Pathé Ané		[Signature]
13	Khordia Faye	Trésorière	[Signature]
14	Amy Ousse		[Signature]
15	Fatou laqui		[Signature]
16	Fatou Sira		[Signature]
17	Awa Dieng		[Signature]
18	Kany Seck		[Signature]
19	Aminata Gueye		[Signature]
20	Nary Pily		[Signature]

REGION DE Kaplack..... DEPARTEMENT DE Kaffrine.....

COMMUNAUTE RURALE DE NAioum N.Gainth

VILLAGE DE Selly.....

TITRE DU MICRO PROJET : Construction et Equipement de Magasin de stockage

NOM DU DEMANDEUR : GIE Bokk Xalaat.....

ADRESSE ET N° COMPTE BANCAIRES : CMS Kaffrine 6392.....

NOM DU PRESIDENT : Abdoulaye Niaye..... TELEPHONE : 936 52 10.....

BENEFICIAIRES : 590 - Hommes : 205
- Femmes : 375
- Jeunes :

NATURE DU MICRO PROJET : Construction et Equipement de Magasin de stockage

SECTEUR DU MICRO PROJET :

DUREE DU MICRO PROJET : 10 mois.....

DATE DE DEMARRAGE MP : Mars 2005.....

DATE D'ACHEVEMENT MP : 21 Juillet 2005.....

FINANCEMENT	MONTANT	POURCENTAGE
FINANCEMENT AFDS	<u>12 813 647</u>	<u>92,8%</u>
PARTICIPATION BENEFICIAIRES	<u>945 518</u>	<u>7,2%</u>
COUT TOTAL	<u>13 159 165</u>	<u>100%</u>
RELIQUAT		

DATE DE CLOTURE : 27 Decembre 2005 N° ENREGISTREMENT MP : K13.KA.I.E.011-04

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE VILLAGEOISE

N° Accord de Financement : K K K A - I E 0 1 7 - 0 4

Nature du Micro - Projet : Construction et Equipement de Magasin de stockage

Nom de l'OCB : GIE BOKK Xalaat

Village de : Selly

Communauté rurale de : Ndioum Ngainth

Département de : Kaffrine

Région de : Kaolack

Non du président : Abdoulaye Ndiaye

Liste des présent (VOIR ANNEXE°)

-
-
-
-
-
-
-
-

Ce jour 27 Décembre 2005..... à 15 heures, l'assemblée villageoise pour la clôture
du Micro - Projet de Construction et Equipement de Magasin de stockage s'est réunie à

Selly

.....
.....
.....

	Points de contrôle	Observations
1	L'infrastructure est réceptionnée	
1.1	L'infrastructure a été construite et la réception provisoire prononcée	Oui le 21 Juillet 2005
1.2	Toutes réserves relevées lors de la réception provisoire ont été levées	Il manque des crochets de fixation
2	Les indicateurs de performance sont atteints	
2.1	Indicateur 1 <i>Maganin équipé et fonctionnel</i>	démarrage des activités de stockage
2.2	Indicateur 2 <i>Gérant et Gardien</i>	Se va recruter
2.3	Indicateur 3	
2.n	Indicateur n	
3	Les formations techniques et spécifiques ont été effectuées	
3.1	Organisation à la dynamique communautaire	5 personnes ont été formées à Mkombe
3.2	Passation des marchés	"
3.3	Planification participative du micro projet	3 personnes ont été formées à Mkombe
3.4	Gestion financière des micro projets	"
3.5	Formation technique spécifique 1 <i>Gestion Magasin</i>	4 personnes ont été formées à Mkombe
3.6	Formation technique spécifique 2	
3.7	Formation technique spécifique 3	2 relais ont été formés à Kaffrine
	IEC sur VIH/SIDA, hygiène et propreté, etc.	
4	Le système de pérennisation décliné est mis en oeuvre	
4.1	L'opérateur a effectué ses 4 visites de suivi	4 visites ont été effectuées
4.2	Le taux d'utilisation de l'infrastructure est satisfaisant	On est encore au démarrage
4.3	L'état physique de l'infrastructure est satisfaisant	Il reste des crochets au niveau des poteaux
4.4	Les communautés participent à l'entretien et à la maintenance	Un comité va être mis en place
5	Les organes chargés de la gestion du micro projet sont mis en place et fonctionnels	
5.1	L'organe chargé de la gestion du micro projet est en place et fonctionnel	Oui
5.2	L'organe de supervision des actions de la structure de gestion existe	Non
5.3	Un représentant des élus est membre de ce dernier organe	Non
5.4	Un représentant des SDA en charge de ce micro projet est membre de ce dernier organe	Non
6	La situation financière	
6.1	Mis à part la retenue de garantie de l'entrepreneur, toutes les dépenses prévues ont été exécutées.	Oui

6.2	La situation financière a été contrôlée et approuvée par l'AFDS.	Pas encore
6.3	Le reliquat de la retenue de garantie de l'entrepreneur est enregistré dans un sous compte.	Oui
7	L'auto évaluation	
7.1	Les aspects suivants ont été pris en compte dans l'auto évaluation	
7.1.1	L'Information, la préparation, et la formulation du micro projet ;	Oui
7.1.2	L'organisation financière et la tenue du compte bancaire ;	Oui
7.1.3	La passation des marchés	Oui
7.1.4	Le Suivi / Supervision ;	Oui
7.1.5	L'achèvement des infrastructures et équipements ;	Oui
7.1.6	L'appréciation des organes de gestion du micro projet ;	Satisfait total de la communauté
7.1.7	La durabilité, l'entretien, et la maintenance des infrastructures et équipements ;	Oui
7.1.8	La gestion environnementale ;	plantation de 400 prosopis forte présence des femmes
7.1.9	L'organisation interne et les effets sociaux ;	6 modules ont été dispensés
7.1.10	Le renforcement des capacités des OCB et des Groupes Vulnérables ;	présence moyenne.
7.1.11	Le niveau de participation des Groupes Vulnérables ;	
7.1.12	L'atteinte des objectifs du Micro projet / Achèvement du micro projet.	Oui
7.2	Un rapport portant sur cette auto-évaluation a été produit	Oui
8	L'inventaire physique	
8.1	La liste des biens acquis est disponible, à jour et est signée par le président de l'OCB et un représentant de l'AFDS.	Oui

Le coordonnateur de l'ARFS

Le président du CGMP



Et après avoir fait le point sur la situation financière du Micro – Projet qui s'établit comme suit :

Montant subvention à la somme de : .. 12 213 647

Montant décaissé : .. 11 474 234

Reste à virer : .. 739 413

Arrête le reliquat de la subvention à la somme de : 266 536

Etablit par conséquent le plan d'action d'utilisation du reliquat de financement comme suit :

Actions ciblées	Montant prévu	Période d'exécution	Responsable	Observations
Conclouement	266 536	Janvier 2006	CGMP	

Déclare le Micro – Projet de Construction et Equipement de Magasin de stockage
 du village de Selky définitivement clôturé.

ONT SIGNE LE PRESENT PROCES VERBAL (en trois exemplaires)

Le Président du CGMP



Le trésorier du CGMP



Le Chef de village



L'OADC

L'ARFS

Le service déconcentré de l'administration concerné

Le Président de la Communauté Rurale



